

# Fiche de paie

Période travaillée  
Convention collective

N° Sécurité sociale  
N° SIRET

Le salaire  
=  
Superbrut  
ou  
Total versé par  
l'employeur

Congés, RTT, primes et indemnités  
Cumuls (période, année)



# Fiche de paie

Période travaillée  
Convention collective

N° Sécurité sociale  
N° SIRET

## Cotisations et contributions « patronales »



**BRUT**  
dont heures supplémentaires  
+ primes obligatoires  
assujetties à cotisations  
+ indemnités et avantages en nature

Congés, RTT, primes et indemnités  
Cumuls (période, année)



# Fiche de paie

Période travaillée  
Convention collective

N° Sécurité sociale  
N° SIRET

Cotisations et contributions  
« patronales »



Cotisations  
salariales



NET

Congés, RTT, primes et indemnités  
Cumuls (période, année)



# Fiche de paie

Période travaillée  
Convention collective

N° Sécurité sociale  
N° SIRET

Santé	Retraite	Chômage	Complémentaire santé $\geq 50\%$
ATMP	Famille	Autres contrib. (cf page suivante)	Complémentaire retraite $\geq 60\%$

*Exonérations de cotisations « patronales »*

<del>Santé</del>	<del>Retraite</del>	<del>Chômage</del>
Complémentaire santé	Complémentaire Retraite	CSG/ CRDS

**Net avant impôt**

**Net payé** (- Prélèvement à la source)

**Net imposable** (+ part CSG/CRDS)

Congés, RTT, primes et indemnités  
Cumuls (période, année)

## Derrière « Autres contributions patronales » :

Formation	Dialogue social	« 1 % logement »
CSA	AGS	Forfait social

\*\*\*

### Lexique :

- \*ATMP : Accidents du travail et maladies professionnelles (physiques et psychiques)
- \*CSG : Contribution à la solidarité générale
- \*CRDS : Contribution au remboursement de la dette sociale
- \*CSA : Contribution solidarité autonomie
- \*AGS : Assurance garantie des salaires

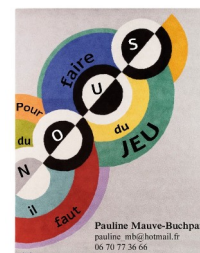
**NB :** Si certaines cases sont de couleurs plus claires, c'est qu'elles ne sont pas administrées par la sécu mais par d'autres caisses.

Les complémentaires sont des organismes privés, qui peuvent être lucratifs, et la CSG et la CRDS sont des impôts.

***Pour plus d'informations, reportez-vous à la brochure  
Pour une lecture critique de la fiche de paie***

***Dernière édition : avril 2022***

Ce livret est libre de diffusion  
et placé sous licence Creative Commons BY-NC-SA



**Pauline MAUVE-BUCHPAN**  
*Pour faire du nous, il faut du jeu*  
pauline\_mb@hotmail.fr